# Enquête de 2010 sur les industries de services : éditeurs de journaux

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous.



0001	Raison sociale		0004	Adresse (numéro et rue)				
0002	Nom commercial	λT	0005	Ville				
0021	Titre de la personne-ressource	A	0006	Province, territoire ou État				
8000	Prénom de la personne-ressource	D'INFOR	0053	Pays	ON	0007	Code postal/ zip code	
0028	Nom de la personne-ressource		0010	Langue 2 préférée	français		1 angla	ais

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.

## EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

## A - Introduction

## But de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et les données d'exploitation nécessaires à l'élaboration des politiques et des programmes économiques nationaux et régionaux. Veuillez consulter le www.statcan.gc.ca/survey-enquete/ index-fra.htm pour obtenir davantage de renseignements sur cette enquête.

## Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou tout autre mode électronique peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous dernière page du questionnaire. les renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique.

## Confidentialité

La Loi sur la statistique protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

## Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage

## Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe ou télécopier le tout à Statistique Canada au 1-888-883-7999.

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide? Appelez-nous au 1-800-972-9692 ou postez le tout à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca

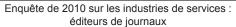


2010-10-20 Statistique

Canada

Statistics Canada

SQC/EUE-425-75384





В		tivité commerciale principale
1.	Veui	llez décrire les activités principales de votre entreprise.
	0055	
2.	Parr	ni les activités suivantes, de laquelle tirez-vous la plus grande partie de vos revenus?
	de r	pas remplir le questionnaire si vous ne fournissez que des services d'impression ou si votre principale source evenus provient de l'édition de périodiques, de revues, de bases de données ou d'articles spéciaux ex. catalogues, calendriers, cartes de souhaits, cartes géographiques).
	Nota	a: Les <b>journaux</b> contiennent des nouvelles, des éditoriaux, des articles spécialisés et d'autres renseignements d'intérêt général auprès du grand public. Ils sont publiés à intervalles réguliers, généralement sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle.
	0249	Édition de journaux (édition et impression)
	0250	Édition de journaux (édition seulement)
	0040	Aucune des activités susmentionnées — Veuillez appeler au 1-800-972-9692 pour obtenir des instructions plus précises.
		llez indiquer le(s) titre(s) du journal ou des journaux que cette unité commerciale publie uter, au besoin, une feuille séparée).
	0246	SEULEMENT

С	- Renseignements sur la période de déclaration	
1.	Veuillez déclarer les données de votre <b>exercice financier</b> (année financière normale) <b>se terminant entr</b> le 31 mars 2011. Veuillez indiquer ci-dessous la période visée dans le présent questionnaire.	e le 1er avril 2010 et
	aaaa mm jj aaaa mm	jj
	du 0011 au 0012	
2.	Si la période de déclaration ne couvre pas une année complète, veuillez indiquer la (les) raison(s) ci-des	ssous :
	ousing 1 exploitation 2 nouvelle 3 changement 4 changement de 5 arrêt définiting saisonnière entreprise de l'exercice propriétaire l'exploitation financier	
Di	rectives générales	
-	Veuillez déclarer l'information qui se rapporte à l' (aux) unité(s) commerciale(s) indiquée(s) sur l'étiquette à la première page.	apposée
-	Répondez seulement aux questions qui s'appliquent à votre entreprise.	
-	Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir vos meilleures estimations.	
-	Veuillez déclarer les montants en dollars canadiens. Les montants en dollars et les pourcentages devraie arrondis en nombres entiers.	nt être
_	Veuillez consulter le guide de déclaration au www.statcan.gc.ca/guides-f pour obtenir plus de renseigne	ements.
D	- Revenus	
II e	est possible qu'une répartition détaillée vous soit demandée dans d'autres sections.	\$CAN
1.	Ventes de produits et services (p. ex. revenus de location et de crédit-bail, commissions, frais, droits d'entrée, revenus tirés de services)  Déclarez les montants après déduction des rendus et des indemnités.	)
2.	Subventions, dons et collectes de fonds	3
3.	Redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage	
4.	Revenus de placements (dividendes et intérêts)	
5.	Autres revenus (veuillez préciser):	
6.	Revenus totaux (somme des questions 1 à 5)	3

E-	Dépenses		
			\$CAN
1.	Salaires et traitements des employés qui ont reçu un feuillet T4	3010	
2.	Part des avantages sociaux versée par l'employeur ( <b>inclure</b> les cotisations de l'employeur aux régimes de pension, d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance-emploi, etc.)	3040	
3.	Commissions versées à des personnes autres que les employés	4466	
4.	Frais pour des services professionnels et des services aux entreprises (p. ex. des services juridiques et comptables)	4315	
5.	Contrats de sous-traitance ( <b>inclure</b> la main-d'œuvre contractuelle, le travail à forfait et le travail effectué sur commande) { <b>inclure</b> l'impression à forfait et les pigistes}	3060	
6.	Frais pour des services fournis par votre siège social	4555	
7.	Coût des biens vendus, s'il y a lieu (les achats plus les stocks d'ouverture moins les stocks de fermeture) {inclure le papier journal, l'encre, etc.}	5721	
8.	Fournitures de bureau	3301	
9.	Location et crédit-bail (inclure la location de locaux, de matériel, de véhicules automobiles, etc.)	4115	
10.	Réparation et entretien (p. ex. propriété, matériel, véhicules)	4178	
11.	Assurances (inclure la responsabilité civile professionnelle, les véhicules automobiles, etc.)	4350	
12.	Publicité, marketing et promotions (déclarer les dons de charité à la question 22)	4365	
13.	Frais de déplacement, de repas et de divertissement	4370	
14.	Services publics et dépenses en télécommunications ( <b>inclure</b> le gaz naturel, le chauffage, l'électricité, l'eau, les services téléphoniques et les dépenses Internet)	4084	
15.	Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et permis	4410	
16.	Redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage	4440	
17.	Frais de livraison, d'entreposage, frais postaux et frais pour services de messagerie	4179	
18.	Frais de services financiers	4325	
19.	Frais d'intérêts	4630	
20.	Amortissement et dépréciation des actifs corporels et incorporels	4520	
21.	Créances irrécouvrables	4542	
22.	Toutes les autres dépenses (veuillez préciser):	4569	
23.	Dépenses totales (somme des questions 1 à 22)	4699	
24.	Impôts des sociétés, s'il y a lieu	4600	
25.	Gains (pertes) et autres éléments (voir le guide de déclaration)	4601	
26.	Bénéfices nets ou pertes nettes après impôts et autres éléments (voir le guide de déclaration)	2304	

F - Caracteristiques de l'industrie									
<b>Définitions</b> : Les quotidiens sont distribués quatre fois ou plus par semaine et contiennent des nouvelles générales.									
	Les journaux communautaires sont distribués moins de quatre fois par semaine et contiennent des nouvelles générales.								
Les autres journaux <b>comprennent</b> les journaux ethniques, les journaux pour étudiants universitaires et autres journaux spécialisés; <b>exclure</b> les dépliants et les insertions publicitaires, les revues, les périodiques et les guid du consommateur.									
			\$CAN	ı	_ ,	\$CAN		\$CAN	
		Im	prim	és					
1.	Diffusion des ventes de :	kiosques à journaux / ventes à l'unité		ventes par abonnement		En ligne		Total	
	a) quotidiens		2307		2308		2309		
	b) journaux 2310 communautaires		2311		2312		2313		
	c) autres journaux		2315		2316		2317		
				\$CAN		\$CAN		\$CAN	
2.	Ventes d'espaces publicitai	res dans les :		Imprimés	_	En ligne		Total	
	a) quotidiens		2318		2319		2330		
	b) journaux communautaire	es	2331		2332		2333		
	c) autres journaux	A	2334	LLIK	2335		2336		
								\$CAN	
3.	Impression sur commande	D'INF					2349		
4.	Services de distribution (p.	ex. insertion et distribu	ition (	de dépliants publicitai	res)		2337		
5.	Publicité et diffusion d'autre publications spécialisées)	s publications (périodi	ques	livres, guides et autr	es		2730		
6.	Autres ventes (veuillez préd Inclure les services de grap autres services d'édition, et	phisme, les					2558		
7.	Ventes totales (somme de	s questions 1 à 6)					2305		
8.	Répartition des revenus pul	olicitaires selon le type	de jo	ournal :			<u>L</u>		
	Veuillez fournir une répartiti montants sont en dollars ca				970	1	%		
				Quotidiens		Journaux communautaires		Autres journaux	
	a) publicité nationale		2644		2647		2650		
	b) publicité locale		2645		2648		2651		
	c) publicité par petites anne	onces	2646		2649		2652		
9. Dépenses choisies									
	Veuillez déclarer les montai	nts versés durant la pé	riode	de déclaration pour l	es dé	penses suivantes :	3089	\$CAN	

c) distribution

b) papier journal

3230

4721

G	- Effectif		
			nombre
1.	Nombre de partenaires et de propriétaires, <b>non salariés</b> (si salariés, les déclarer à la question 2 ci-dessous)	6321	
2.	Employés rémunérés		
	a) nombre moyen d'employés rémunérés durant la période de déclaration     (voir le guide de déclaration)	6339	
	%		
	b) pourcentage d'employés rémunérés (selon le nombre déclaré à la question 2a) qui travaillaient à plein temps		
			nombre
3.	Nombre de travailleurs contractuels auxquels vous n'avez pas fourni de T4, comme les pigistes et les travailleurs occasionnels (estimations acceptées)	6320	

## H, I, J et K - Sans objet

# À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT

L - Renseignements sur la personne-ressource										
Nom de la personne à joindre au sujet de ce questionnaire :										
0026	<sup>1</sup> M.	<sup>2</sup> Mme	<sup>3</sup> Mlle							
0054	Nom de famille			0017	Numéro de téléphone					
0013	Prénom			0027	Numéro de poste					
0014	Titre			0016	Numéro de télécopieur					
0018	Adresse électronique			0020	Adresse du site Web					
Rem	pli le :	aaaa 0015	mm jj			heure(s)	minutes			
Com	bien de temps	avez-vous mis pour	recueillir les données et re	emplir (	ce questionnai	re? 9910	9909			
М -	Comment	aires								
		à nous faire part de is dans le but d'amél		ous. S	oyez assurés o	que nous passons en revue	tous les			
9920			À TI	т	PE					
-			AII							
-		D'INFORMATION								
9913		CELU ENAENT								
		1	SEULI							
9914										
9914										
_										
9915										
-										
_										
9916										
_										

## Renseignements généraux

## Confidentialité

#### Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la Loi sur la statistique. Les dispositions de confidentialité de la Loi sur la statistique ne sont pas touchées par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

## Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données,

on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

#### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.

Veuillez garder une copie pour vos dossiers.

Consultez notre site Web à l'adresse suivante :

www.statcan.gc.ca